

Conseil consultatif de la personne en situation de handicap

Réunion du 26/06/2023 – Rencontre avec les associations actives dans le secteur du handicap (public adulte)

Présents : Nadine Fraselle (échevine de la personne en situation de handicap), Danialle Rachid (citoyenne), Viviane Willems (citoyenne et conseillère communale), Ghislain Magerotte (citoyen), Damien Chevalier (secrétaire du CcPSH et HandiContact, Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve), Nicolas Van der Maren (citoyen et conseiller communal), Alain Cuvelier (animateur), Noëlle Willemaers (citoyenne), Sébastien Bocket (UNIA), Aurore Walgraffe (EQLA)

Excusés : Corentin Tasset (citoyen)

Associations présentes :

AVJ Pluriel
Gratte ASBL
Horizons Neufs ASBL
Inclukap
Un Bout de Chemin ASBL
AVIQ
Inclusion ASBL
Club Magnetic ASBL

Farra de Clerlande ASBL
Le Renivaux ASBL
Revality Sport ASBL
Les Passeurs ASBL
Domisum ASBL
Bras dessus Bras dessous

Ordre du jour :

- a. Accueil des participant.e.s 15 minutes
(Tour de table. Brève présentation : qui ? Représente quelle association ? Objectifs ?
Mise en place des nominettes).

Cette séquence a inclus une présentation des participants avec leur attachement institutionnel, ainsi qu'une brève présentation, sous forme d'histoires vécues, des différents types de handicaps (visibles/invisibles, physiques/psychiques, situations handicapantes comme le « regard de l'autre » et l'intolérance). Cette séquence s'est terminée avec la conclusion que chaque personne peut être affectée par un handicap propre et qu'il est dès lors non approprié de faire une différence entre une personne porteuse d'un handicap et une personne dites « normale ».

- b. Présentation du CcPSH 15 minutes
(Objectif de la rencontre, présentation de la feuille de route du CcPSH, politique de la Ville, réalisations : événement du 03 décembre 2022).

Nadine Fraselle, Echevine en charge de la compétence de la « Personne handicapée », rappelle les objectifs de la rencontre et met en lumière les actions menées par la Ville/ avec le soutien de la Ville pour le secteur du handicap (voir slides en annexe).

Nicolas Van der Maren, Co-animateur, présente/rappelle la feuille de route du CcPSH (disponible sur le site internet de la Ville).

- c. Tour de table des associations 60 minutes
(Réactions, propositions, attentes, dresser des pistes d'action ensemble sans engager le CcPSH le jour même).

Le tour de table a été scindé en deux temps.

Le 1^{er} tour a permis aux participants de poser des questions de clarification mais aussi de réflexion par rapport aux premières interventions.

Interventions spécifiques :

Inclusion ASBL : les actions de la Ville sont principalement orientées vers l'accessibilité pour les PMR. Il serait intéressant d'élargir le concept aux personnes porteuses de handicap physique et intellectuel.

Définition de l'ONU : « Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières comportementales et environnementales peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. »

De plus, pas de mention de l'intervention de l'asbl « les passeurs » de Cristian Brodkorn.

Les Passeurs ASBL : Il serait intéressant que les associations puissent se rencontrer afin de mieux se connaître et établir des synergies.

Domisum ASBL : les agents communaux devraient être mieux préparés pour garantir l'accueil des personnes porteuses de handicap.

A titre d'exemple, le personnel de l'accueil de l'administration communale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, n'a pas bénéficié d'une formation spécifique pour l'accueil des personnes porteuses de handicap. Il arrive qu'il fasse appel au HandiContact lorsqu'il est confronté à une personne avec laquelle la communication/compréhension est rendue difficile du fait de la nature du handicap.

CcPSH – Viviane Willems : connaissiez-vous l'existence du CcPSH ? 50% des associations présentes ont répondu oui. Cependant, la majorité de ces dernières ne savent pas ce que fait le Conseil consultatif.

Rappel du CcPSH : il est prévu de rencontrer les associations du secteur du handicap qui se trouvent sur le territoire communal (public enfants).

Un Bout de Chemin ASBL : l'association a été missionnée par le SPW pour le transport dans le cadre des élections à venir. Un numéro vert sera bientôt communiqué.

CcPSH – Nadine Fraselle : un service « volontariat » sera bientôt créé à la Ville. Il sera chargé dans un 1er temps de prospecter auprès des associations présentes sur le territoire communal afin de répertorier leurs besoins en termes de bénévoles. Ces offres seront par la suite publiées sur la Plateforme francophone du Volontariat dès que la Ville y sera affiliée. Actuellement, il n'est pas prévu que le/la bénévole qui sera retenu(e) pour assurer cette fonction fasse la mise en relation entre les associations et les bénévoles. Il est important de s'inspirer de ce qui existe déjà et qui fonctionne afin de garantir l'efficacité du service (par exemple : service volontariat de Namur).

CcPSH – UNIA – Sébastien Bocket : présentation des missions de UNIA (signalement de discrimination).

CcPSH – Nicolas Van der Maren : rappel qu'il existe un groupe de travail « Acces Handi » pour les questions liées à la voirie.

Le 2^{ème} tour de table a pris la forme d'un mélange d'idées, sous la forme de propositions, suggestions, mais aussi d'offres des institutions pour l'amélioration de l'approche des personnes en situation de handicap sur le territoire communal.

Tour de table des associations :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Langage facile à lire/comprendre - Accommodation pour aller voter - Accès au travail sans perte de revenus - Accès à la mobilité - Partage de l'espace avec les mobilités douces (trottinette, Etc.) - Plus de subsides de la part de la Ville (réglementation) - Point de vue mobilité : + de mobilier urbain (localisation des bancs près des points d'accès), + de parking PMR dans le centre de Louvain-la-Neuve - Carte interactive de la Ville (emplacements places de parking PMR + cheminements accessibles) - Entretien de l'espace public (végétation) - Volontariat : faire le lien entre l'offre et la demande via la Plateforme francophone du Volontariat - Demande un accompagnement dans le cadre du volontariat et ce indépendamment d'un subventionnement nécessaire aux besoins structurels - Rendre accessible le site internet de la Ville aux personnes malvoyantes (Magnetic ASBL) - Accessibilité des sites publics aux personnes handicapées - Création de logements/sociaux adaptés (soutien de l'AVIQ possible voir réglementation) - Création d'un listing de bénévoles destiné aux associations - Engager des bénévoles porteurs de handicap dans les services internes de la Ville (missions de 30 minutes comme dans les bibliothèques). Favoriser l'accueil à double sens (citoyens/personnes handicapées) - Certaines associations ne trouvent pas de bénévoles (Horizons Neufs ASBL notamment pour des activités de résidents) | <ul style="list-style-type: none"> - Créer un marché de l'information en lien avec la journée du 03/12 (faire connaître les institutions et toucher un large public) - Meilleure considération des personnes porteuses de handicap physique et intellectuel (accessibilité intellectuelle) L'institution au service de la personne et pas l'inverse - Initiation au handicap dès le plus jeune âge (écoles) - Plus de place dans les MRS pour les personnes handicapées vieillissantes - Envisager la « problématique » de façon évolutive (diversifier le plus possible ce qui existe) - Créer de la solidarité aussi en dehors de la famille (aux différents stades de la vie) - Une personne doit pouvoir trouver ce dont elle a besoin - Demande que la Ville soutienne les associations auprès des autres niveaux de pouvoir (subsides) - Accompagnement financier de la Ville - Accessibilité : préparation aux élections (fin minorité prolongée). Pour les institutions et pour les citoyens au sens large - Aider les associations à se faire connaître (coût important lié à l'accessibilité d'un site internet) - L'échange d'informations entre les associations est aussi important que l'échange avec les citoyens (créer des synergies) - Les associations ne se connaissent pas pour la plupart (annuaire de la Ville insuffisant, création d'un magazine des associations) - Stands dans le cadre de la journée du 03/12 : difficulté pour les associations d'être présentes car ils donnent à la priorité à leurs activités prévues durant cette période Envisager l'événement à une autre date ? |
|--|---|

d. Clôture et temps libre

∞

La réunion s'est terminée sur la conclusion que ce type de rencontre est utile et qu'il serait nécessaire de réitérer l'expérience, notamment pour approfondir les échanges entre les associations (marché d'informations, Etc.).

Dates prochaines réunions :

Débriefing de la rencontre : le mardi 4 juillet de 19h à 21h30 salle la Rotonde (Hôtel de Ville Ottignies).